

LE RAVETON

LE JOURNAL OFFICIEL DE VARREDES



EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS



La période estivale se termine, Parents et Enfants avez repris le chemin de vos activités, et j'espère que vous avez passé des moments agréables pendant cette période de vacances.

Le mois de juin a été source de désagréments liés aux inondations pour plusieurs d'entre vous et aussi pour la commune. Je peux vous dire que j'habite depuis plusieurs années la commune de Varredes, je n'avais jamais vu cela (les anciens pourront vous le confirmer) : rues inondées, des réseaux à saturation, la maternelle inondée 3 fois en 15 jours et pour vous, vos sous-sols et maisons.

Nous avons immédiatement fait la demande de classement de la commune en état de catastrophe naturelle à la préfecture. Nous avons remis cet arrêté à toutes les personnes qui avaient déposé des dossiers en mairie, en espérant que cela vous permette un règlement plus rapide par votre assurance.

J'adresse un grand merci à toutes les personnes qui sont intervenues 3 fois pour le nettoyage de l'école « Le Grand Chemin » : les enseignants, les agents communaux, les parents d'élèves qui sont venus spontanément, les élus, le SDIS, Véolia et des agriculteurs qui avaient mis à disposition du gros matériel.

Très rapidement, nous avons contacté deux entreprises qui ont répondu présent pour refaire en partie les sols et la peinture des murs. Merci à eux. Il fallait réparer un maximum pour que les enfants puissent reprendre l'école en septembre. La fin des travaux se fera pendant les vacances de Toussaint.

Espérons que ces inondations soient derrière nous et que la COVID-19 laisse nos associations reprendre leurs activités, mais aussi que nous puissions reprendre une vie normale.

La venue du Vacci-bus sur notre commune pendant la période estivale a permis à de nombreuses personnes de recevoir des doses de vaccins.

Bonne reprise à tous les Varredois, petits et grands.

Jean-Pierre MAILLÉ

SOMMAIRE

La Mairie communique	4	Notre histoire	19
Actualité & Reportages	13	Temps libre	26
Enfance//Jeunesse	14	Infos pratiques	29
Associations & Animations	16		

LA MAIRIE COMMUNIQUE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 29 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 23 juin 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : M. MENIL Jean-Pierre, M. MESSANT Francis, Mme DAOUST Michèle, M. THERRAULT Georges, Mme DA ROCHA ARAUJO Joana, M. VAN-DEVOORDE Maurice-Olivier, M. VIGNAL Philippe, M. BALEMBOIS Philippe, Mme CAMUS Valérie, Mme DOS SANTOS Carole, M. DENIS Sébastien, M. GOBERT Sylvain, Mme LANTENOIS Estelle, Mme COLIN Océane, M. SAULNIER Ludovic, M. EIMECKE Jean-Philip

Pouvoirs : Mme VALET Christine par M. MESSANT Francis

Absents excusés : Mme PEYRE PRADIER Marlène, M. NAVE Bruno

Secrétaire de séance : M. BALEMBOIS Philippe

Ordre du jour :

- 1) Présentation de la révision du Plan Local d'Urbanisme par le Cabinet Greuzat
- 2) Fixation du tarif de la cantine scolaire
- 3) Fixation du tarif de l'accueil de loisirs
- 4) Fixation du tarif de location de la salle polyvalente
- 5) Convention de Projet Urbain Partenarial
- 6) Réfection de trottoirs
- 7) Affaires diverses

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

1) Présentation de la révision du Plan Local d'Urbanisme par le Cabinet Greuzat

Le cabinet GREUZAT représenté par M. Simon LEROUX présente au conseil municipal le rapport de présentation du P.L.U. réalisé conjointement avec la commission d'urbanisme et en respect avec la procédure d'avancement du P.L.U. La prochaine étape consistera à réaliser un «arrêté de projet» en conseil municipal en septembre prochain. Une enquête publique sera ensuite réalisée, en fin d'année 2021 ou au début 2022, juste après la consultation des PPA.

2) Fixation du tarif de la cantine scolaire

M. le Maire rappelle au conseil municipal le contrat, d'une durée de 3 ans, souscrit

LA MAIRIE COMMUNIQUE

avec Convivio pour la fourniture des repas de la cantine scolaire et pour les goûters de l'accueil de loisirs.

Cette société propose un avenant tarifaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant proposé par Convivio au prix de 2.5115 € T.T.C. le repas et de 0.4489 € T.T.C. le goûter.

M. le Maire invite le conseil municipal à fixer le prix du repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2021/2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe :

- le prix du repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020/2021, à 4,50 €, prix identique à celui de l'année scolaire 2020/2021
- le tarif de la cantine à 2.00 € pour les enfants relevant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) alimentaire, pour l'année scolaire 2021/2022

3) Fixation du tarif de l'accueil de loisirs

M. le Maire invite le conseil municipal à fixer les tarifs de l'accueil de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de l'accueil de loisirs, comme suit :

- par jour et par enfant habitant les communes de Varreddes et Marcilly :

• Tarif pendant les périodes scolaires (sauf mercredi) :

Quotient familial Accueil du matin Accueil du soir y compris goûter

de 0 à 1 067 € 2,00 € 3,00 €

de 1 068 à 1 524 € 2,50 € 3,50 €

au delà de 1 524 € 3,00 € 4,00 €

• Tarif du mercredi pendant les périodes scolaires : (goûter et repas compris)

Quotient familial Fréquence 1 enfant 2 enfants 3 enfants

de 0 à 1 067 € Journée 14,00 13,50 € 13,00 €

1/2 journée 8,00 € 7,50 € 7,00 €

de 1 068 à 1524 € Journée 16,00 € 15,50 € 15,00 €

1/2 journée 9,00 € 8,50 € 8,00 €

au delà de 1 524 € Journée 18,00 € 17,50 € 17,00 €

1/2 journée 10,00 € 9,50 € 9,00 €

- par jour et par enfant habitant la commune de Varreddes :

• **Tarif pendant les vacances scolaires : (goûter et repas compris)**

Quotient familial Fréquence 1 enfant 2 enfants 3 enfants

de 0 à 1 067 € Journée 14,00 13,50 € 13,00 €

1/2 journée 8,00 € 7,50 € 7,00 €

de 1 068 à 1524 € Journée 16,00 € 15,50 € 15,00 €

LA MAIRIE COMMUNIQUE

1/2 journée 9,00 € 8,50 € 8,00 €

au delà de 1 524 € Journée 18,00 € 17,50 € 17,00 €

1/2 journée 10,00 € 9,50 € 9,00 €

- par jour et par enfant n'habitant pas la commune de Varredes :

• **Tarif pendant les vacances scolaires : (goûter et repas compris)**

Fréquence 1 enfant 2 enfants 3 enfants

Journée 20,00 19,00 € 18,00 €

1/2 journée 12,50 € 11,50 € 10,50 €

4) Fixation du tarif de location de la salle polyvalente

M. le Maire invite le conseil municipal à fixer les tarifs de location de la salle polyvalente, à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le conseil municipal, décide, par 12 voix pour et ne pas augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente (5 voix pour une augmentation de 1 %).

5) Convention de Projet Urbain Partenarial

M. le Maire expose au conseil municipal la possibilité offerte par le Code de l'Urbanisme à la commune de conclure avec les propriétaires de terrains, les aménageurs ou les constructeurs, des conventions de projet urbain partenarial (P.U.P.) prévoyant la prise en charge financière de tout ou partie des équipements publics rendus nécessaires par une ou plusieurs opérations d'aménagement ou de construction. La société Les Terres à Maisons Ile de France doit réaliser un programme immobilier de 19logements, rue Victor Clairét, sur les parcelles cadastrées section D n° 2 et 170. Ce projet nécessite l'extension de la mairie et la société Les Terres à Maisons Ile de France participera financièrement dans le cadre d'une convention de projet urbain partenarial selon les modalités suivantes : 5 000 € par logement soit un total de 95 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de projet urbain partenarial avec

Les Terres à Maisons Ile de France, selon les modalités définies ci-dessus.

6) Réfection de trottoirs

M. le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise T.P.L.V. METIVIER d'un montant de 47 955,00 € T.T.C. pour réaliser des travaux de réfection de voirie et trottoirs dans différents endroits de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce devis et autorise M. le Maire à le signer au nom de la commune.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

7) Affaires diverses

M. le Maire indique que le contrôleur du feu tricolore au carrefour de la rue du Bourreau et de la rue Victor Claret qui ne fonctionne plus va être remplacé moyennant 6 600 € T.T.C.

M. le Maire fait un point sur les inondations survenues par trois fois à l'école maternelle suite aux violents orages. Du matériel est détérioré et les dalles du sol se décollent ce qui va nécessiter la réfection de tous les sols. Il rappelle que les écoles sont gérées par le syndicat intercommunal des écoles primaires et maternelles de Varredes et Marcilly et que ces deux communes contribuent financièrement à ce syndicat. Les travaux de réfection des sols et d'achat de nouveaux matériels seront réglés par le syndicat mais il est nécessaire que la commune de Varredes effectue un versement au syndicat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer un virement de crédit pour permettre ce versement.

M. MESSANT indique :

- que M. PORTIER quitte la présidence de l'association Sports et Loisirs VTT. Il le remercie pour les nombreuses années qu'il a consacrées à ce club

- que la commission «Bien-être et santé organise une journée «bien-être et santé, bien vivre à Varredes» le 19 septembre 2021

~ que le comité des fêtes organise le marché rural le 3 octobre 2021.

Mme DAOUST précise qu'à la rentrée prochaine tous les postes seront pourvus dans les écoles et que des équipements numériques vont être installés dans trois classes de l'école élémentaire.

M. THERRAULT note une recrudescence des demandes d'autorisation d'urbanisme, sur les six premiers mois de 2021, autant de dossiers ont été instruits qu'en un an.

M. VANDEVOORDE indique :

~ que les marquages au sol et l'aménagement de la salle de vidéo surveillance sont terminés

~ que l'extension du réseau d'éclairage public ruelle Jean Piettre et sente de la Pierre à Son devrait être terminé sous quelques jours.

Séance levée à 22 heures 50.

LA MAIRIE COMMUNIQUE



BIENVENUE

ACCUEIL DES NOUVEAUX
HABITANTS

AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Nous vous souhaitons la Bienvenue dans notre village !

Comme chaque année, la commission Cadre de Vie organise l'accueil des nouveaux habitants de la commune, dans le cadre de la remise des différents prix aux Varreddois.

L'année dernière le contexte sanitaire nous avait empêché de nous réunir, mais nous espérons nous retrouver cette année en date du 2 Octobre 2021 à 11 heures. Nous vous demandons de bien vouloir vous identifier en Mairie si vous êtes arrivés dans la commune entre Juin 2019 et Juillet 2021 afin de partager ensemble cette matinée et de voir ce qui s'organise sur notre belle commune.

La commission cadre de vie

LA MAIRIE COMMUNIQUE

L'AMICALE DES ÉCOLES VARREDES-MARCILLY



Reprend du service !

Nous espérons que vous avez tous passés de bonnes vacances.

L'assemblée générale de l'amicale se tiendra le 28 septembre 2021.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter sur la page Facebook : @amicalevarreddesmarcilly ou par mail amicaledesecoles.varreddes@gmail.com.

Nous vous communiquerons les dates des événements dans le prochain Raveton et sur les panneaux d'affichage des écoles dès la rentrée.

.....

ETAT CIVIL

Nous avons le regret de vous faire part du décès de:

- M. SINGH Gurmit le 17 mai 2021
- M. THIOUX Didier le 25 mai 2021
- Mme ROUX Rolande le 11 juin 2021
- Mme HEBERT Henriette le 17 juin 2021
- M. MARTIN René le 18 juin 2021
- Mme LEDU Ginette le 22 juin 2021
- M. ADNOT Claude le 3 juillet 2021



Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- SALOMON Côme le 14 mai 2021
- BALLU PICARD Mylana le 25 mai 2021
- BOISSIN DEBRAY Ayla le 31 mai 2021
- PLAISSY Rose le 7 juin 2021
- MONNIER MARÇAIS Tyam le 9 juin 2021
- ATTOU Aria le 15 juin 2021
- TREMOUILLES Lola le 16 juin 2021
- REDLINGER Lana le 23 juin 2021
- LEGRIS Octavia le 26 juin 2021
- LADOUI Kevin le 14 juillet 2021

BALAYAGE DES RUES

Mardi 14 septembre 2021
Mercredi 15 septembre 2021



LA MAIRIE COMMUNIQUE

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE MEAUX

Créée le 01/01/2003, elle comprend 26 communes et a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Par son assistance quotidienne, c'est une communauté de moyens au service des habitants du pays de Meaux pour :

- **Un accès à la culture pour tous** : Bibliobus itinérant, Prise en charge des frais liés à l'enseignement musical sur le territoire
- **La famille** : Relais d'assistantes maternelles intercommunal, Soutien aux associations sportives : piscines / complexes sportifs
- **Le logement** : OPAH : Opérations et Programmes de l'amélioration de l'habitat, PSLA : Mécanisme de location- accession permettant à des ménages d'acquérir un logement qu'ils occupent d'abord avec un statut de locataire

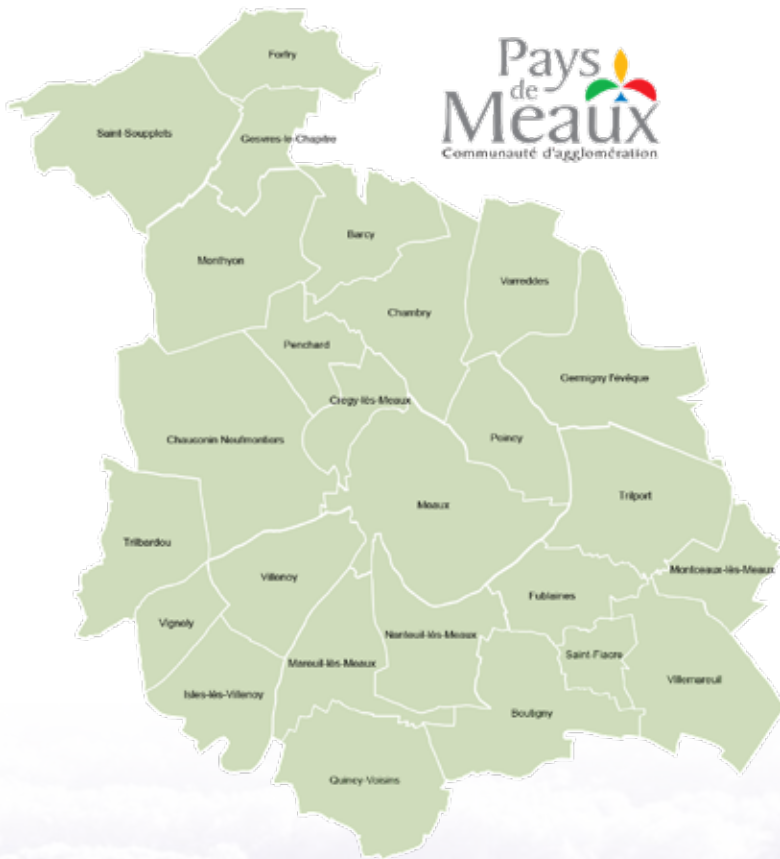
La CAPM a des compétences obligatoires :

- **En matière de développement économique** : ZAE : création, aménagement, entretien et gestion, Action de développement économique d'intérêt communautaire
- **Pour l'aménagement de l'espace communautaire** : Elaboration d'un schéma de cohérence territoriale, Création /réalisation de ZAC d'intérêt communautaire, Organisation des transports urbains
- **Pour l'équilibre social de l'habitat** : Programme local de l'habitat, Actions et aides en faveur du logement social
- **En matière de Politique de la ville dans la communauté** : Dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et social, Dispositifs locaux en matière de prévention de la délinquance

La CAPM a également des compétences optionnelles :

- Pour la création, l'aménagement et l'entretien des voiries ou parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- Pour la protection et la mise en valeur de de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution, nuisances sonores et gestion des déchets)

LA MAIRIE COMMUNIQUE



La CAPM a, en dernier lieu, des compétences facultatives en ce qui concerne :

- Les aires d'accueil pour les gens du voyage
- Le développement de nouvelles technologies en matière d'information et de communication
- Le développement de l'enseignement artistique et culturel
- L'identification des friches pour reconversion de ces espaces
- L'aménagement des rives de la Marne, des rivières et des canaux
- Le tourisme
- Les études sur les structures pour la petite enfance

LA MAIRIE COMMUNIQUE

CONCOURS PHOTO VARREDDES VU PAR LES RAVETONS

Cette année, la commune de Varreddes organise un concours photo avec pour thématique : "Varreddes vu par les Ravetons".

Vous êtes tenté(e)s ?

Voici quelques éléments à savoir avant de participer à notre concours :

- Le concours débute dès maintenant et s'achèvera le 30 novembre 2021.
- La thématique est la commune de Varreddes : ses paysages, ses infrastructures, ses associations, ses commerces, son terroir, etc...
- Le gagnant du concours verra sa photo affichée dans la Mairie de Varreddes durant six mois après la fin de ce concours.

Vous retrouverez le règlement sur le site Internet de la commune :

<http://bit.do/PhotoVarreddes2021>

Nous sommes impatients de découvrir votre regard sur notre commune !

A vos photos



ACTUALITÉS & REPORTAGES

Dimanche 19 septembre 2021

Bien manger

9h00 -16h30

Bien bouger

Derrière la salle
polyvalente

Animations

Restauration sur place

Challenge inter-quartiers

Découverte des associations

Bien vivre

À Varreddes



ENFANCE//JEUNESSE

UN BEL ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Malgré la météo maussade de ce mois de juillet, c'est la joie de vivre qui a régné au centre de loisirs de beaux moments passer ensemble à s'amuser et à jouer ont fait le bonheur des enfants et des animateurs.

Pour parvenir à un tel résultat, l'équipe d'animation a concocté un programme riche d'activités diversifiées, ce qui a permis à chaque enfant de vivre de belles expériences.

Les animatrices ont plongé les enfants dans l'univers des schtroumpfs en réalisant plusieurs fresques, un village miniature, de la décoration, des porte-clés et bien d'autres encore.... Elles ont aussi programmé des journées spécifiques comme « on roule les schtroumpfs » petits et grands ont pu faire de la patinette ou bien du vélo sur toute une journée afin d'apprendre à bien se déplacer en ville.

Autres moments forts, les activités culinaires, pâtisseries « crêpes, gâteaux... » ont permis aux enfants d'apprendre les recettes, de les réaliser et bien sûr de se régaler en consommant leur production.

Les enfants se sont mis dans la peau d'un chef de cuisine en réalisant un repas complet de l'entrée au dessert. Du choix du menu à sa confection, ils se sont mis à l'œuvre avec beaucoup d'enthousiasme, attention Top Chef la relève est prête !!!



Les sorties, moments que les enfants attendent avec impatience. La première a eu lieu à la Ferté Gaucher au vélorail. Dans un cadre verdoyant à la campagne, au son des roues à bandage sur les rails, tout en pédalant les enfants ont pu apprécier cette activité ludique et divertissante, une première fois pour beaucoup d'entre eux, une belle découverte et une belle expérience à les entendre.

La seconde sortie a eu lieu au parc des félins à Lumigny Nesles Ormeaux, sous une petite pluie fine les enfants ont pu observer les félins d'Amérique, d'Asie et d'Afrique, à l'affiche lions, tigres, pumas, jaguars, léopards, lynx, guépards et d'autres encore attendaient les enfants. Ils ont pu assister au repas des lémuriens, moment extraordinaire car ces petites bêtes n'hésitent pas à venir au contact du public, ce qui émerveille les enfants. Le petit train nous emmène faire un voyage ludique et pédagogique sur la protection de ces animaux en voie de disparition (décors et

ENFANCE // JEUNESSE

commentaires sur la pollution, sur la déforestation, sur le braconnage) et en même temps il nous permet d'être au plus près des félinés, un vrai régal pour nos yeux.

Aussi, dans notre programme d'activités, une place importante à nos yeux était d'accompagner et d'intégrer les enfants dans la vie du centre par une participation active et responsable. En effet une fois par semaine les enfants décidaient de leur activité de sa mise en œuvre jusqu'à sa réalisation journée appeler « schtroumpf ton planning ».

Que serait de belles journées sans des moments de rigolade, de joie, de bonheur et d'allégresse ? Une journée sans rire est une journée de perdue disait Charlie Chaplin, nous en avons vécu beaucoup.

Les jeux d'eau, la sortie à la piscine, la journée déguisée, la danse de l'été, la chanson de l'été ont créé de bons fou-rire, de beaux moments, de beaux souvenirs, les enfants s'en sont donnés à cœur joie merci à eux pour leur participation.

On a schtroumpfé un bel été, merci à la municipalité, à l'équipe d'animation, aux parents et bien sûr aux enfants

L'équipe d'animation vous souhaite une belle rentrée à tous.

A très vite au centre de loisirs.



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

VTT VARREDDES

**Au revoir
Mr le président !**

Eric Portier président
du club de VTT depuis
13 années passe la main
à Christophe Decaen

Merci Éric pour ces belles
années à la tête de ce
club.

Plus d'informations :
www.aslvarreddesvtt.fr



COURS DE DANSE EN LIGNE

COUNTRY ET LINE DANCE pour adultes et enfants

Reprise des cours le **Vendredi 10 Septembre 2021.**

Venez nous rencontrer à partir de 18h à la salle polyvalente de Varreddes

Vous pourrez également nous retrouver au forum des Associations de Varreddes le **Dimanche 19 Septembre 2021** lors de la journée **Bien Manger , Bien Bouger , Bien vivre à Varreddes**, de 9h à 16h30 derrière la salle polyvalente

2 cours d'essai gratuits
Niveaux débutant, novice et intermédiaire

Club adhérent à la FFCLD

Renseignements et inscriptions :
cdavarreddes77@gmail.com
Marc Leloup 06.83.24.27.04



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

INFORMATION COMITÉS DES FÊTES

Voici les prochaines animations :

- 26^{ème} Marché rural : dimanche 3 octobre
 - Pressage et vente de jus de pomme à l'ancienne,
 - Présence de l'association « Loisirs et Traditions de France » de St Quentin (02) avec exposition et démonstration de charrettes à bras et balade en voiture à cheval (gratuite)
 - « Les Cartophiles du Pays de Meaux » avec une exposition « Au Pays des Ravetons » et Maison Briarde
 - Animation musicale, chansons en live, jeux interactifs et quiz, sketchs marionnettes enfants, magie enfants : tout au long de la journée avec Les Melodys et leur orgue de barbarie du 21^{ème} siècle !
- Dimanche 5 décembre : Arbre de Noël avec le Spectacle Musical = Le casting !!
 - Dorénavant, il n'y aura plus de Soirée Réveillon assurée par la Comité des Fêtes...

C'est pour cela que nous vous proposons une autre soirée musicale dans l'année, le samedi 25 septembre

Alors venez nombreux !! Rejoignez-nous et amusez-vous !

A bientôt
Le Bureau



Photo de Daria Shavtsova provenant de Pixels

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

INFORMATION COMITÉS DES FÊTES

Comme nous vous l'avions annoncé, il n'y aura plus de Soirée Réveillon assurée par le Comité des Fêtes... Nous vous proposons une autre soirée dansante, musicale, le samedi 25 septembre :

« SOIREE DES AMIS »

Sujet imposé : les chapeaux en tout genre

Animation : **Les Melodys** = Jeux, humour, chansons et danses pour tous,
Repas buffet : service par **Estragon et Ciboulette**. Buffet d'entrées, Les planchas conviviales, dessert, café et boissons comprises

Pour réserver, vous pouvez nous contacter par mail à **comitedesfetes.varredes@gmail.com** ou par téléphone au **06 84 57 45 89**.
Le montant total vous sera demandé pour la réservation / l'encaissement ne se fera qu'à l'issue de la soirée.

Toute personne non inscrite (adulte / enfant) ne pourra accéder à la soirée
Si personne à mobilité réduite, merci de nous le signaler

Alors venez nombreux avec **vosre chapeau !!** Rejoignez-nous et amusez-vous !

Le programme peut évoluer selon les autorisations et le contexte sanitaire. Nous vous tiendrons informer en temps voulu.
Pour la soirée, le pass sanitaire ou un test négatif de moins de 48h vous sera demandé. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas accéder à la soirée.

A bientôt
Le Bureau



Réservation =
Nom :

Nombre d'adultes: X 30 euros =euros
Nombre d'enfants (de 6 à 12 ans) : X 20 euros= euros

Chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Varredes
Pour les inscriptions : À déposer, en Mairie, (53 rue Victor Clairret, 77910 VARREDDES) - Avant le Samedi 18 septembre 2021
Réservation dans la limite des places disponibles !!
Pour tous renseignements complémentaires : 06.84.57.45.89 ou 06.88.37.01.38

NOTRE HISTOIRE

TOUTE UNE VIE À LA FERME.

J'ai rencontré Monsieur Roger Scal, notre doyen masculin, et son épouse, Cécile. Et nous avons essayé de retracer, ensemble, l'histoire de la ferme qu'ils ont exploitée avec passion pendant de longues années. Nous avons aussi évoqué tous ces souvenirs qui font une vie et que, tous deux, ils ont acceptés de transmettre avec leur gentillesse et leur amabilité naturelle.

Tout d'abord, la ferme. D'une surface au sol d'environ un hectare (10 000 m²), elle est implantée au fond d'une cour commune, au 43, rue Victor Clairret, presque en face de la Maison de la Presse. L'arrière de la ferme s'ouvre sur le lieu-dit «L'Ouche», maintenant construit et qu'on appelle «Le Grand Cèdre». Les maisons ont d'ailleurs été bâties, pour une large part, sur le pré où, naguère, paissaient les vaches de l'exploitation.

Des recherches dans les archives et notamment dans le «Terrier» de Varreddes de 1620, laisseraient à penser qu'au 17^{ème} siècle, il y avait à cet endroit un relais de chevaux et certainement une auberge, peut-être l'auberge de l'Écu de France. Cependant, la description faite dans le «Terrier» ne correspond pas tout à fait à l'emplacement de la ferme. Souvenez-vous, dans le dernier article du «Raveton», à propos de la ruelle Jean Piettre, nous avons déjà parlé de cette auberge. Pour rappel : «L'article 4383

du terrier lui attribue «en la grande rue allant de Meaulx à Lisy plusieurs travées de logis, grange, estable et court, compris trois perches de jardin, ... contenant en fondz de terre en total demy arpent neuf perches et demye, autrement appelée lescu de France, tenant d'une part a ladicte grande rue... dun bout a la rue de la Tournoye...» Or, la ferme au début du 20^{ème} siècle ne touche ni à «la Grande Rue» (la rue Victor Clairret actuelle), ni à la «rue de la Tournoye» (la rue de l'Ourcq actuelle). En revanche, il est curieux de constater que la grand-mère maternelle de Roger s'appelle Yvonne Piettre ! Et Yvonne Piettre exploitait cette ferme entre 1910 et 1914 environ, avec son époux, Ulysse Chef. Était-ce une descendante directe de Jean Piettre ? Ulysse affirmait que les biens étaient dans la famille Piettre depuis le 16^{ème} siècle. Ulysse et Yvonne eurent trois enfants : Serge, Marcel et Rolande. Rolande épouse Gaston Scal à la fin des années 1920. Ils s'établissent d'abord dans une ferme à



Extrait du «Plan Cadastral des Propriétés appartenant à M. et Mme CHEF Ulysse» dessiné par M. Goujat, géomètre à Varreddes. En rose, l'emprise de la ferme et du pré vers 1910.

NOTRE HISTOIRE

Maison-Rouge-en-Brie, près de Nangis, en Seine-et-Marne. Roger naîtra là-bas en 1930. Puis, vers 1935, ils reviennent à Varreddes et... reprennent la ferme qu'Ulysse et Yvonne Chef avaient exploitée naguère ainsi qu'une «bricole» et une autre maison attenantes. Une bricole, terme qui n'a rien de péjoratif, était une petite exploitation vivrière avec une vache ou deux, quelquefois un cheval, une basse-cour, un ou deux cochons et quelques terres et vignes permettant à la famille du bricolier de vivre de leurs produits.



La batteuse ou machine à battre. Chez Gaston, elle était entraînée par un moteur électrique.

tomme et en hiver, on battait les céréales avec une batteuse, à l'abri sous un hangar, afin de séparer le grain de la paille. Donc, le jeudi, chez Gaston, on «battait» car l'aide des enfants était précieuse. Roger s'occupait de tasser la paille sous la grange et dans les greniers, paille qui servait de litière aux vaches et aux chevaux. Mais, Monsieur le Curé n'était pas d'accord avec Gaston car, le jeudi, il enseignait le catéchisme. Roger aimait le «caté», Gaston était plutôt anticléri-



La faucheuse-lieuse attelée à deux paires de boeufs en 1943. Gaston est assis sur la machine.

Roger grandit donc dans la ferme familiale, avec son frère Pierre et sa sœur Simone. Quand il ne va pas à l'école, il participe aux travaux de la ferme. Le jeudi, jour où, à cette époque, il n'y avait pas classe, on «battait» à la ferme. En effet, lors de la moisson, entre les deux guerres, on coupait les blés, avoines, orges... à la faucheuse-lieuse, une machine tirée par des chevaux, des bœufs, plus rarement un tracteur, qui coupait et liait en bottes les céréales, puis on mettait les bottes en meule. Plus tard, en au-



Photo de famille à la ferme. Debout à droite du cheval, Pierre Scal, à gauche, Simone, sa soeur.

NOTRE HISTOIRE

cal, et Monsieur le Curé Dubois, bourru, ne s'en laissait pas conter. Je vous laisse imaginer l'ambiance certains jeudis...

Les chevaux. Gaston, avant la Seconde Guerre mondiale en possédait quatre. Roger aimait beaucoup Papillon. Un charretier qu'on embauchait pour les gros travaux brutalisait les chevaux. Un jour, avec ses dents, Papillon réussit à saisir l'homme par la peau des fesses et, d'un coup de tête, envoya notre gaillard dans l'auge. Il s'était vengé et le charretier avait compris. Un autre cheval, plus petit et à la robe sombre, Adolphe, (ça ne s'invente pas vers 1935), était fort espiègle. Il y avait aussi Mouton, drôle de nom pour un cheval... Et Roger, de temps à autre, apprenait à les mener. Puis il y eut la Guerre. Las, les quatre chevaux furent réquisitionnés et quatre bœufs durent les remplacer...

Malgré les travaux de la ferme et malgré la guerre, Roger était interne dans un collège à Meaux, ne revenant que le dimanche et pour les vacances scolaires. Mais, à 17 ans, alors qu'il était en seconde, il décide brusquement d'interrompre ses études et de travailler à la ferme avec son père. Le vrai apprentissage commence mais son père n'était pas pédagogue. Au contraire, il lui donnait des tâches à accomplir, le laissant se débrouiller seul et, souvent, Roger apprenait de ses erreurs.

Un jour, Gaston l'envoie avec les deux paires de bœufs à la «pièce» (champ) du «Cimetière aux Chevaux», lieu-dit situé en haut de la côte en direction de Barcy à gauche. Le nom de ce lieu-dit vient du fait que cette terre, très lourde et très collante, est très difficile à travailler et «tuait» les chevaux à la tâche. Roger met les bœufs au joug, attèle la déchaumeuse et part. En cours de route, un bœuf relève brusquement la tête, se délivre du joug certainement pas suffisamment serré et s'en retourne seul à la ferme (heureusement, à cette époque, il y avait très peu de circulation sur nos routes). Du coup, le joug «traîne» au sol, se détériore et Roger revient avec son attelage «boiteux» à la ferme. Et, à l'arrivée, reçoit toutes les invectives et réprimandes d'un Gaston fort en colère...

L'après-midi, Gaston lui dit de retourner au «Cimetière aux Chevaux», cette fois avec le tracteur et une déchaumeuse à disques pour faire le travail. Roger n'avait jamais conduit le tracteur, un McCormick des années 1930 à essence qu'on démarrait à la manivelle. Certes, il avait vu son père le manœuvrer et il essaya de reproduire les gestes pour piloter l'engin. Il réussit sans encombre à aller dans la pièce et fait le premier tour de déchaumage avec succès. Un peu rassuré, il arrive dans le bas



Collection Moreau

Un tracteur McCormick
des années 1930.

NOTRE HISTOIRE

du champ et, tellement habitué à mener les attelages de bœufs et de chevaux, crie «Oooh ! Ooooh ! Ooooooh !!! Mais les chevaux mécaniques n'ont point d'oreilles et, le temps que Roger réalise, voilà le tracteur et la déchaumeuse rentrés dans le bois en contrebas. Et coincés car en ce temps-là, le tracteur n'avait pas de système de relevage pour soulever la déchaumeuse afin de s'extirper du bois en marche arrière. Bon. Roger dut retourner à Varredes à pied, ramener les chevaux pour tirer, avec bien du mal, le tracteur et la déchaumeuse hors du bois. Bien sûr, rentré à la ferme avec tout le matériel - la déchaumeuse est fichue - il s'attire de nouveau les foudres d'un Gaston hors de lui...

Et pourtant, des mésaventures, Gaston en avait eues. Une fois, il part avec une jument et un rouleau dans une pièce de blé aux «Grenouilleux» (lieu-dit situé entre Varredes et le Gué-à-Tresmes). Lors du retour, brusquement, la jument qui «avait ses chaleurs» part au galop sur la route. Gaston, assis sur le siège du rouleau, se cramponne aux rênes mais ne réussit pas à freiner l'animal. Et le rouleau qui rebondit sur tous les cahots et les pavés de la rue Victor Clairét dans un bruit d'enfer, énervant encore plus la jument. Et Gaston qui a la frayeur de sa vie, mais qui réussit à rester sur le siège, les mains toutes écorchées d'avoir tant tiré sur les rênes. Arrivé à la ferme, le rouleau est dans un tel état qu'il a fallu l'emmener chez «Totor» (Victor Simon, le forgeron et maréchal-ferrant de Varredes). La réparation de l'outil mobilisa «Totor» et ses fils pendant de longues heures...

Après son service militaire, en 1952, Roger reprend le travail dans la ferme familiale. C'est toujours Gaston le «patron». Grâce au plan Marshall, Gaston achète un nouveau tracteur, un 30K Massey Harris à essence de 30 CV.

Roger rencontre Cécile en avril 1953. Le couple se marie en septembre 1953 et s'installe à quelques centaines de mètres de la ferme, rue Victor Clairét. Très vite la famille s'agrandit : naissent une fille, Elisabeth, puis un garçon, Christian, pour le plus grand bonheur des deux parents.

En 1960, Roger reprend les rênes de l'exploitation et emménage avec sa petite famille à la ferme. Gaston, lui, va vivre rue Victor Clairét à la place de son fils et vient toujours travailler avec Roger. Bien sûr, cela ne va pas se faire tout seul. Il y a 67 hectares de terre à cultiver, 15 à 16 vaches à nourrir et à traire matin et soir, les veaux à élever, la basse-cour...

La même année, Roger fait «une folie» qu'il regrette un moment mais qui était la bonne décision. Lassé d'être tributaire de l'entreprise spécialisée dans les gros travaux agricoles de Varredes qui possédait les deux seules moissonneuses-batteuses du village, un jour, il a une très vive discussion avec le patron qui lui dit :

«Si t'es pas content, t'as qu'à t'en acheter une !!!»

De colère, Roger fonce chez le concessionnaire et... achète SA moissonneuse, une Braud bleu ciel à essence, le même moteur que la Renault «Frégate», 2,50 mètres de

NOTRE HISTOIRE



La ferme vue d'avion vers 1960 (délimitée par les pointillés rouges). 1. La maison. 2. Etable et écurie. 3. Grange à fourrage. 4. 2ème étable. 5. Hangar, clapiers et cave. 6. Vieux hangar. 7. Pré.

coupe. Mais, ensuite, il fallut rembourser l'emprunt. Ce fut dur et Roger dut vendre une partie de sa réserve de foin pour faire face. Mais quel changement ! Enfin autonome, Roger moissonne dans de bien meilleures conditions.

Roger veut augmenter les rendements et donc les revenus de la ferme, au grand dam de son père ancré dans des méthodes ancestrales de culture. Il suit les préconisations d'un conseiller agricole, notamment en matière de méthodes de travail de la terre, d'assolement, d'apport d'engrais, de traitements... Gaston n'est pas d'accord mais Roger passe outre. Il investit aussi dans du nouveau matériel. Il s'équipe d'un semoir à engrais, lui faisant gagner un temps précieux (auparavant il semait l'engrais manuellement, à la volée). «Mais comment tu vas payer tout ça ?», fulminait Gaston. Qu'importe, les progrès étaient au rendez-vous.

Roger achète un deuxième tracteur, un Deutz. Il se sépare peu à peu des bœufs,



Roger en 1971 aux commandes de sa moissonneuse-batteuse avec Cécile et Christian. Il avait vendu la Braud pour acheter une CLAAS plus puissante.



Arrachage des betteraves en 1962 dans le champ de «La Cerisière». Le Massey Harris est attelé à l'andaineuse en tête pour dégager les feuilles et l'arracheuse derrière.

NOTRE HISTOIRE



L'arracheuse de pommes de terre vers 1975 attelée au tracteur d'un collègue en haut de la «Voie Blanche».

des champs, pilotant lui-aussi un tracteur.

D'autres outils, de plus en plus adaptés aux grandes surfaces, sont aussi achetés, quelquefois en commun, comme l'arracheuse de pommes de terre. Avec Cécile, il organise l'entraide entre plusieurs cultivateurs de Varredes lors des récoltes et des gros travaux (la moisson, les pommes de terre, les betteraves, le maïs...). En fait, Roger progresse en même temps que la mécanisation et la modernisation des travaux agricoles.

L'élevage des veaux et la production du lait sont abandonnés et Roger se consacre à la culture céréalière, à la betterave sucrière, au maïs, au colza...

Un temps, Roger s'intéresse aussi aux affaires de la Commune. Il est élu Conseiller Municipal de Varredes pendant plusieurs mandats. Cécile, elle, milite au syndicat F.D.S.É.A. de Seine-et-Marne. Elle y devient Secrétaire Général, puis Vice-présidente de la Condition Féminine Agricole. Elle y dispense aussi des cours aux jeunes, notamment sur la problématique de la T.V.A. en agriculture. Puis, elle préside le Club de l'Amitié de Varredes, organisant des expositions remarquables dans la Salle Polyvalente et consacre beaucoup de son temps libre à la Bibliothèque de Varredes.

Christian, après des études dans l'agriculture, obtient un BTS agricole. Tout naturellement, il travaille dans l'exploitation familiale qui devient un G.A.E.C. (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), le G.A.E.C. de la Vallée. Ro-

puis des chevaux. Deux David Brown prennent la suite, puis ce sont des McCormick International, des John Deere, des New Holland, toujours plus gros, toujours plus forts.

Et puis, Gaston prend sa retraite, les enfants grandissent et l'exploitation prend de l'importance au gré des cessations d'activités d'autres agriculteurs. Petit à petit, la surface cultivée augmente jusqu'à atteindre 200 ha. Un ouvrier est employé à temps plein pour les travaux



Roger et Cécile Scal en juillet 2021.
185 printemps à eux deux.
68 ans de mariage. Bravo.

NOTRE HISTOIRE



Entrée de la ferme croquée par un certain P. Brice qui y avait posé son chevalet vers 1970.

retraite bien méritée.

Christian continue mais ne reste pas trop longtemps seul. La relève est assurée. La cinquième génération depuis Ulysse Chef exploite la ferme. Guillaume, fils de Christian, petit-fils de Roger, prend la suite. Ses études dans le domaine forestier lui permettent de s'adapter facilement.

Les progrès continuent. A l'heure actuelle, Christian et Guillaume entrent et sortent le plus souvent avec leurs engins agricoles par l'arrière de la ferme, via l'allée de la Cavée. En effet, la circulation et le stationnement de véhicules rendent l'accès

par la rue Victor Clairet beaucoup plus compliqué avec des tracteurs de plus en plus imposants. C'est même devenu impossible avec la moissonneuse-batteuse.

Un grand merci à Roger et Cécile Scal. Vous avez bien voulu partager avec nous toute l'histoire de votre vie de labeur à Varredes. Un métier tellement passionnant et que vous avez tant aimé. Merci à Elisabeth et à Christian, leurs enfants, qui, eux aussi, ont participé, notamment à la relecture de cet article.

Jean-Marc Moreau.

ger et Cécile laissent la maison à Christian qui vient de fonder une famille à son tour et s'installent dans une maison neuve, rue de l'Ourcq, juste derrière la ferme. Christian s'entend avec deux autres cultivateurs pour remplacer la moissonneuse-batteuse, ainsi l'achat est plus supportable et les trois fermiers s'entraident lors de la moisson.

Un matin de 2014, à 84 ans, presque brusquement, Roger vient voir son fils et avoue :

«Je ne peux plus, j'ai plus la force, j'arrête».

Depuis, Roger et Cécile profitent d'une



La moisson dans le «Plat Cul» en juillet 2011.

VOTRE TEMPS LIBRE

FUSETTE DE LAVANDE

Pour confectionner cette fusette de lavande il vous faut :

- Un bouquet de lavande d'une vingtaine de brins
- Un ruban de 60 cm de long minimum et de 0.5 cm de large

La lavande doit être suffisamment fraîche pour ne pas se casser lors du pliage des tiges.

Nouez le bouquet à la base des fleurs avec le ruban en laissant 20 cm d'un côté et rabattre les tiges sur le bouquet.

Avec la partie la plus longue du ruban, passez entre les tiges 2 par 2 en tissant 1 fois en dessus et une fois en dessous.

Bien serrer la quenouille au fur et à mesure, faire un nœud bien serré avec les deux extrémités du ruban puis faire une rosette pour terminer



VERRINE RADIS ET RICOTTA

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 1/2 botte de radis
- 150 g de ricotta
- 1 c à c de wasabi
- 1 oignon nouveau
- 2 c à s d'huile d'olive
- 1 c à s de vinaigre de riz
- 2 pincées de sel

Recette

1. Coupez les fanes de radis au ras du lien qui retient les radis en botte.

Prélevez environ un quart des fanes. Lavez-les, séchez-les puis ciselez-les finement. Équeutez puis lavez les radis. Séchez-les et taillez-les en fines rondelles.

2. Lavez, séchez et ciselez l'oignon nouveau (bulbe et fanes). Dans un saladier, préparez une vinaigrette : déposez une pincée de sel, le vinaigre puis l'huile. Versez les radis et assaisonnez-les avec la vinaigrette. Ajoutez l'oignon nouveau ciselé. Mélangez bien.

3. Dans un bol, déposez une pointe de wasabi et une cuillerée de ricotta pour le diluer. Ajoutez le reste de ricotta et mélangez bien. Salez.

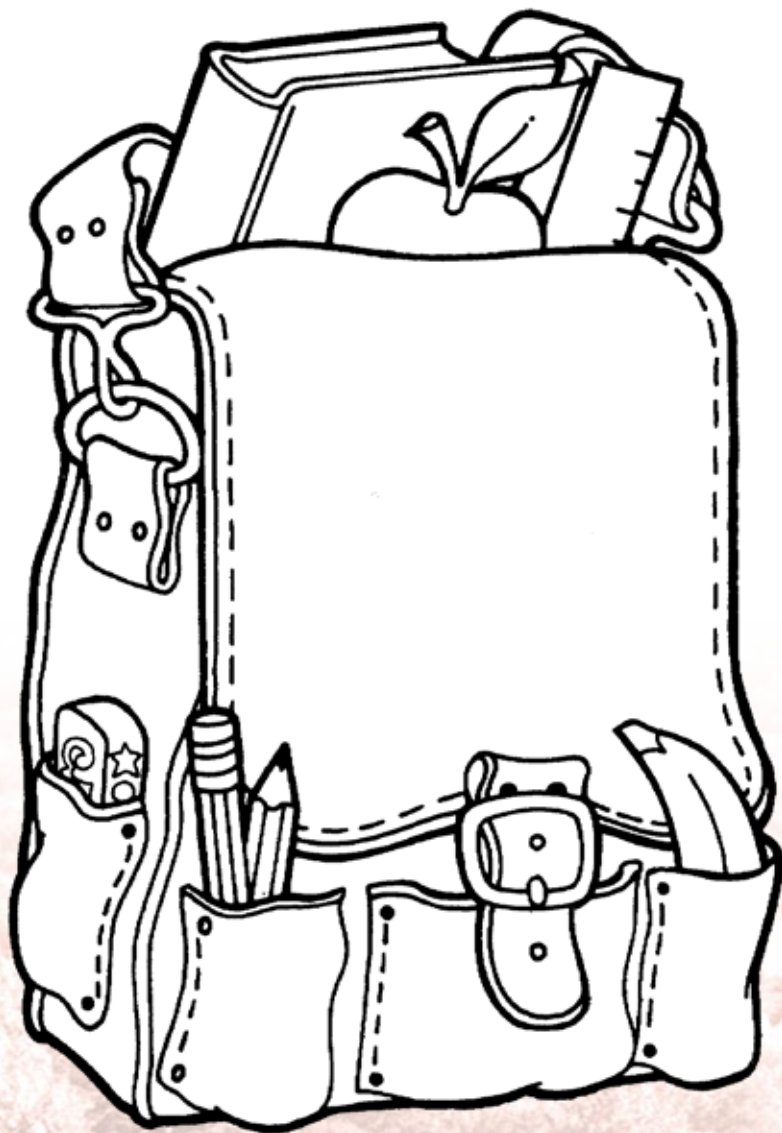
4. Montez les verrines : déposez dans chaque verrine un peu de ricotta au wasabi, des fanes de radis ciselées puis terminez par la salade de radis. Servez accompagné selon le goût de mouillettes de pain noir beurrées ou de gressins au sésame.



VOTRE TEMPS LIBRE



VOTRE TEMPS LIBRE



INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

01 60 32 21 01

Pédicure Podologue

Mme Lionnet

06 85 83 58 38

Mr Bismuth

06 76 63 54 91

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h00 à 00h00

Le samedi 12h00 à 00h00

Le dimanche 8h00 à 00h00

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

3646

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot

06 71 82 41 91

Mme Lebegue

07 61 18 05 76

Mr Barbeau

06 86 36 00 62 ou

09 67 47 38 50

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Infirmiers (res):

Mr Carvalho

Mme Zulian

Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Mme Walle Tuffin

Mme Schneider

Mme Laude

Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences au cabinet 42, rue Victor

Clairet

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 10h00 à 12h00

Vendredi : 10H00 à 12H00 et 16h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00

Ostéopathe

Mme Braganca

La Poste :

01 60 09 80 13

Heures d'ouverture

Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30

INFOS PRATIQUES

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 12h00

Déchetteries :

Crégy les Meaux 01 60 25 12 22
Meaux 01 64 33 39 18
Monthyon 01 64 36 12 46
Renseignements 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous
Demande à faire en mairie,

Relais Assistantes Maternelles RAM centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

Ecole maternelle « Le Grand Chemin »
01 64 34 58 10
Ecole élémentaire « La Tournoye »
01 64 33 18 97
Ecole élémentaire de Marcilly
01.64.36.63.62

RETROUVEZ Toutes les infos et économie locale sur notre site

WWW.VARREDES.fr



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varredes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Aurélien Cirotte, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : Jean-Pierre Menil.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

